



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

Cabinet du Préfet - Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : M. DUVIGNAUD
Tél. : 03.23.21.82.14

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

LAON, le 29 NOV. 2019

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
(en communication à Mesdames et Monsieur les
Sous-Préfets, à Mesdames et Messieurs les chefs
des services déconcentrés, à Madame la Directrice
Départementale de l'Office national des anciens
combattants et victimes de guerre et à Messieurs les
agents de sécurité de la préfecture)

Objet : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - Pavoisement des édifices publics - Message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

P. Jointe : Un message.

Le Président de la République, par décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003, a instauré une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 05 décembre de chaque année. Cet hommage national a été étendu aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles par l'article 2 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005.

Une cérémonie officielle est organisée à Paris le jeudi 05 décembre 2019 à 16h00.

Une cérémonie départementale est organisée à cette même date à 17 h 00 au monument aux morts de Laon, à laquelle sont conviés les anciens combattants.

Vous avez la possibilité d'organiser dans votre commune une cérémonie qui devra, dans sa forme, être adaptée au contexte local et à laquelle vous associerez les acteurs du monde des anciens combattants.

Vous trouverez, ci-joint, le message au monde combattant, adressé par Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, que vous voudrez bien lire à cette occasion.

À l'occasion de cette journée, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Ziad KHOURY



5 décembre 2019

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Aujourd'hui, la Nation est fidèle à l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » ou qui ont été les victimes des tragédies de la Guerre d'Algérie ou des combats au Maroc et en Tunisie.

Il y a 60 ans, en 1959, la guerre d'Algérie durait depuis cinq années. De l'Atlas aux Aurès, de la ligne Morice à la Kabylie, des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient de l'autre côté de la Méditerranée. Toute une génération de jeunes hommes découvrait l'âpreté et la violence d'un conflit aux multiples visages. La société française toute entière a été touchée par la Guerre d'Algérie : par l'attente du retour, l'angoisse des nouvelles et les tensions permanentes.

Le visage de notre Nation en a été bouleversé.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi sous nos armes et près de 70 000 ont été blessés. Beaucoup sont encore parmi nous, ils sont les forces vives du monde combattant. Réunis aujourd'hui, ils saluent la mémoire de leurs 25 000 frères d'armes « morts pour la France ». La Nation les rejoint et les accompagne dans leur hommage.

La France n'oublie ni les souffrances des civils, ni les familles qui ont abandonné un pays qu'elles aimaient tant. Elle sait la douleur des anciens harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale. Elle pense aux disparus civils et militaires. Dans la réalité complexe de la Guerre d'Algérie, ce sont autant de drames familiaux, personnels et même intimes, autant de blessures non-cicatrisées.

Aujourd'hui encore, les mémoires individuelles, familiales et associatives sont particulièrement vivantes et plurielles. Certes, le passé est douloureux mais le travail de mémoire doit nous permettre de construire un présent et un futur d'apaisement. Ce travail de transmission doit être dirigé vers les jeunes générations. Seules les explications et la connaissance permettront de ne jamais oublier. Nous le devons à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont participé à ces conflits et à ces combats.

C'est ce que nous faisons ensemble en cette journée nationale.

Hommage à tous nos « morts pour la France » en Algérie, au Maroc et en Tunisie.